



## Rapport d'activité ARLoD 20 mai 2024

Comme chaque année, le bureau d'ARLoD rédige un rapport d'activité et définit des pistes de travail pour les années à venir.

Ce rapport est présenté et discuté lors de l'Assemblée Générale de juin 2024 et soumis à son approbation.

### ❖ **Collaboration ARLoD et Ministère au cours de l'année 2023/2024**

Dans le cadre de la convention DGS-ARLoD, trois objectifs ont été fixés :

- Promotion de la base de données Géo'DAE
- Accompagnement de la DGS dans les actions de communication
- Transfert de données ARLoD à Géo'DAE.

#### - **1 - Promotion de la base de données Géo'DAE**

##### • **Site ARLoD et relations déclarants**

Le site [www.arlod.fr](http://www.arlod.fr) met toujours en valeur Géo'DAE.

Un texte intitulé : "Pourquoi et à qui déclarer son défibrillateur : ARLoD ou Géo'DAE ?" vient répondre aux interrogations que se posent les exploitants des DAE.

Il est entendu que la base de données ARLoD est maintenue jusqu'au moment où le relais pourra être pris par Géo'DAE. En effet, elle est la seule source de certains SAMU et en particulier ceux utilisant le logiciel de régulation des appels EXOS.

Pour tous les nouveaux déclarants à ARLoD, il leur est adressé un mail indiquant le numéro d'enregistrement ARLoD, avec, si nécessaire, une demande d'informations manquantes. De plus, systématiquement il est rappelé l'obligation pour l'exploitant de déclarer à Géo'DAE par ses soins ou par délégation par la société de maintenance.

##### • **Congrès et réunions**

La promotion de Géo'DAE est faite à chaque congrès ou réunion auxquels ARLoD participe :

- Journées Européennes de la SFC (11, 12 et 13 janvier 2023)
- Urgences 2023 (7, 8 et 9 juin 2023)
- Réanimation 2023 organisé par la SRLF (14, 15 et 16 juin 2023)
- Congrès SFAR 2023 (20, 21 et 22 septembre 2023)
- JAMIR Nantes 23 et 24 novembre 2023.

A tous les congrès, ARLoD met sur son stand le kakémono du Ministère présentant Géo'DAE et des documents à remettre sur la base de données.

Pour l'année 2024, sont programmés :

- Journées Européennes de la SFC (17, 18 et 19 janvier 2024)
- Urgences 2024 (5, 6 et 7 juin 2023)

- Réanimation 2024 organisé par la SRLF (12, 13 et 14 juin 2023)
- Congrès SFAR 2024 (18, 19 et 20 septembre 2024).

#### • Participation à Secours Expo 2024

ARLoD était présent avec un stand et, outre la promotion de Géo'DAE auprès de la population des secouristes et formateurs, a annoncé le séminaire ARLoD du 21 mars 2024.

Outre les représentants de Géo'DAE et des membres de CIRCODEF, de nombreux participants sont venus s'informer sur notre action et Géo'DAE.

Les discussions nous ont confirmé la méconnaissance de l'existence de la base de données Géo'DAE et la confusion avec les bases de données des citoyens sauveteurs beaucoup plus actives et présentes sur les réseaux sociaux.

#### • Fabricants et distributeurs

ARLoD promeut Géo'DAE vis-à-vis des fabricants et distributeurs en les incitant à jouer un rôle actif en déclarant les DAE par délégation de l'exploitant.

ARLoD participe aux actions de l'association CIRCODEF : promotion de Géo'DAE et professionnalisation de la maintenance des DAE.

#### • Enquête auprès des SAMU

ARLoD maintient ses contacts avec les SAMU et dans ce cadre, avec le soutien de la SFMU et de SAMU-Urgences de France, a lancé l'enquête "Arrêt cardiaque extrahospitalier : de l'appel à l'arrivée du SMUR".

Les données de cette enquête ont été présentées sur le stand d'ARLoD lors du congrès Urgences 2023 et le rapport adressé par la suite à tous les participants.

Elles permettent de communiquer avec le milieu des urgences et aussi de sensibiliser à l'importance de la base de données Géo'DAE et à son utilisation. L'intérêt de la mise à disposition des données DAE de Géo'DAE paraît évidente face à la difficulté pour chaque SAMU de recueillir des informations mises à jour.

De plus, cette enquête a servi de fil conducteur pour le programme du séminaire ARLoD 2024.

#### - 2 - Accompagnement de la DGS dans les actions de communication de Géo'DAE

Par ailleurs, ARLoD a régulièrement fait part des difficultés rencontrées par les exploitants pour répondre aux contraintes du système de déclaration mis en place et proposé des modifications ou simplifications. Certaines ont déjà été mises en place comme l'ajout d'un champ de données Siret, la possibilité lors de l'enregistrement d'un DAE de sauvegarder les données et de les compléter par la suite.

Fin février 2024, 112 501 DAE étaient validés et 15 621 en cours de validation.

La déclaration par les mainteneurs de DAE est maintenant possible, ARLoD a d'ailleurs prôné et contribué à cette stratégie. Plus de la moitié des DAE sont déclarés par les mainteneurs.

L'ambition pour l'année 2024 pour la DGS est de doubler le nombre de DAE enregistrés et d'améliorer le portail de déclaration pour qu'il soit plus intuitif et compréhensible. Cela nécessite une communication efficace et percutante pour faire connaître tant la base Géo'DAE elle-même, que l'importance de déclarer les DAE en termes de santé publique.

Il faut noter que de nombreux exploitants ne sont toujours pas au courant de l'obligation légale de déclaration à Géo'DAE.

#### - 3 - Transfert des données ARLoD à Géo'DAE

Aucun transfert n'a été fait après celui du 15 janvier 2020. Cela paraît maintenant inutile, ARLoD ne menant plus aucune action pour la mise à jour des données.

## ❖ Collaboration avec nos interlocuteurs habituels

### • Travail avec les SAMU

Différents SAMU utilisent le logiciel de régulation d'EXOS et ont dans leur cartographie les DAE recensés par ARLoD. Leur nombre s'est accru.

Sont concernés les SAMU suivants : 02 (Aisne), 03 (Allier), 15 (Cantal), 16 (Charente), 19 (Corrèze), 21 (Creuse), 24 (Dordogne), 33 (Gironde), 34 (Hérault), 36 (Indre), 37 (Indre et Loire), 42 (Loire), 45 (Loiret), 51 (Marne), 55 (Meuse), 57 (Moselle), 63 (Puy de Dôme), 64 A (Pyrénées Atlantique - Bayonne), 67 (Bas Rhin), 80 (Somme), 87 (Haute Vienne).

Pour la Réunion (974), Mayotte (976) et Cayenne (973), aucune action de recensement n'a été effectuée par ARLoD et chaque SAMU.

Nous avons effectué les modifications nécessaires au niveau de la base de données [www.defib-arlod.fr](http://www.defib-arlod.fr) et créé les liens nécessaires pour chaque SAMU.

### • Mise en place données Géo'DAE dans les SAMU

Une visioconférence a été organisée le 15 février 2024 entre DGS, Géo'DAE, EXOS et ARLoD pour mettre en place le système. Un accord a été trouvé pour la mise en place d'une API simplifiée. En date du 18 avril, la commande devait être lancée par la responsable informatique.

Tant que le développement n'aura pas été fait et les SAMU clients d'EXOS équipés, ARLoD est obligé de maintenir sa base de données.

Pour Inetum (logiciel Centaure), la connexion pour le SAMU 35 est fonctionnelle depuis le 20 mars 2024. C'est le premier SAMU qui va s'appuyer sur les données de Géo'DAE. D'autres SAMU vont suivre et en premier ceux de Bretagne. Il faut le faire savoir pour engager les exploitants à déclarer.

### • Travail avec les fabricants et distributeurs

ARLoD travaille avec CIRCOCODEF (Comité d'Information et de ReCOmmandations pour les DEFibrillateurs automatisés externes).

Les entreprises membres de CIRCOCODEF ont obligation de participer à la déclaration des DAE à Géo'DAE.

De plus, la collaboration CIRCOCODEF-ARLoD a pour objectif une définition d'une vraie maintenance, car une confusion existe entre surveillance et maintenance, parfois entretenue par les fabricants et distributeurs.

Il est temps que soit définie clairement la fréquence de la maintenance et son contenu, comme cela a été fait depuis longtemps pour les extincteurs.

"Se reporter aux recommandations du fabricant" n'est pas suffisant pour informer les exploitants sur leur responsabilité et ce qu'ils doivent faire.

Nous avons signalé à la DGS à différentes reprises que certains DAE, et en partie les plus anciens, n'étaient pas opérationnels. Si le DAE ne fonctionne pas, il n'y a pas de seconde chance pour la victime. Il paraît important de régler cette question avant qu'elle ne soit soulevée lors de procès suite à des non fonctionnements.

### • Travail avec la FFC

La collaboration avec la FFC établie il y a des années se poursuit, les objectifs concernant la prise en charge de l'arrêt cardiaque et la promotion des gestes qui sauvent étant communs.

La FFC soutient ARLoD et l'aide financièrement. La relation est d'autant plus facile que notre interlocuteur privilégié, le Pr Gérard HELFT est maintenant Président de la FFC.

Nordine BENAMEUR est depuis quelques mois co-président de la Commission des gestes qui sauvent, ce qui va permettre de dynamiser la mise en place de réunions d'initiation dans la plupart des régions.

#### • Relations avec la Presse

A l'occasion de Secours Expo 2024, un reportage sur l'arrêt cardiaque a été diffusé dans le journal de M6 le 31 janvier avec l'intervention de Nordine BENAMEUR et Bruno THOMAS-LAMOTTE. Il est disponible sur le site d'ARLoD ([www.arlod.fr](http://www.arlod.fr)).

ARLoD, à la demande de SST Mag, a rédigé un focus "Arrêt cardiaque extra hospitalier et défibrillation précoce : où en sommes-nous en 2024 ?". Il a été publié dans le numéro mars-avril 2024.

Suite au séminaire ARLoD, un dossier complet sera publié dans le numéro mai-juin.

### Les sites ARLoD

ARLoD possède deux sites internet :

1. [www.defib-arlod.fr](http://www.defib-arlod.fr) : site de déclaration et de suivi des DAE (identifiant et mot de passe). Il reste en fonctionnement.
2. [www.arlod.fr](http://www.arlod.fr) : site d'information et communication, également porte d'accès à une déclaration simplifiée. Créé en 2013, le site [www.arlod.fr](http://www.arlod.fr) était peu visité jusqu'en 2017 (3 à 4 000 visites/an).

Le séminaire ARLoD organisé au sein du Ministère de la Santé le 1<sup>er</sup> mars 2018 a été un réel booster de connexions. En 2020, la Covid a entraîné une baisse des contacts, au moment où s'ouvrait la base de données Géo'DAE, puis repris son rythme de croisière.

Année ou mois	Nombre de visites	Nombre de pages vues	Pages vues/visiteur
2018	16 865	46 469	3
2019	32 217	75 862	2
2020	23 582	67 307	3
2021	31 438	81 941	3
2022	30 263	88 701	3
2023	26 097	72 098	3
Janvier à avril 2024	12 968	32 328	2,5

En février 2024, avec l'annonce du séminaire ARLoD, le nombre de visites est monté à 4 413.

#### ❖ Le séminaire ARLoD du 21 mars 2024 au Ministère de la santé et de la prévention

Décidé lors de l'Assemblée Générale de juin 2023, l'organisation a débuté aussitôt : contact avec le ministère et accord pour l'organiser salle Laroque (comme en 2018), choix des intervenants et modérateurs, préprogramme, lancement de la logistique avec MCO congrès. Les documents de présentation (visuel et préprogramme) réalisés dès octobre ont permis de lancer les invitations dès novembre 2023.

Le financement a pu être bouclé avec l'aide de CIRCDEF et de la FFC, que nous remercions tout particulièrement et la subvention de la DSGS. Un grand merci également au Dr Jean-Marc PHILIPPE pour son aide et ses conseils judicieux.

Nous avons pu obtenir le haut patronage du Ministère chargé de la santé et de la prévention et le Dr Grégory EMERY, directeur général de la santé est venu rappeler l'intérêt porté aux actions que mène ARLoD sur la prise en charge de la mort subite.

Une synthèse de la journée a été diffusée début avril et les vidéos disponibles sur le site de la SFMU et d'ARLoD quelques jours après.

Le questionnaire de satisfaction adressé aux participants a confirmé l'intérêt qu'ils avaient porté au séminaire, malgré un programme un peu chargé.

## **Conclusion**

Beaucoup de travail est encore à faire pour exploiter l'ensemble des données du séminaire, que ce soit au niveau du Ministère, de la DGS, des élus.....

En résumé, il paraît nécessaire qu'un plan cohérent soit connu de tous pour améliorer la prise en charge à toutes étapes :

1. Informer la population sur la réalité de l'arrêt cardiaque et le bénéfice de la chaîne de survie.
2. Développer l'initiation et la formation aux gestes qui sauvent (RCP + DAE).
3. Renforcer les services d'urgence pour une RCP guidée, une connaissance de l'emplacement et de la disponibilité des DAE, une utilisation des citoyens sauveteurs.
4. S'assurer que les DAE soient opérationnels grâce à un cadre précis de la maintenance : qualification des techniciens, fréquence des visites sur site, définition des opérations à réaliser (surveillance et maintenance), assurance RC PRO des intervenants pour la vente, location ou maintenance.

Nous allons agir en ce sens. Tous les acteurs concernés doivent ainsi trouver leur place et ensemble œuvrer dans la même direction avec le même objectif commun : améliorer la survie des AC inopinés.

20 mai 2024

Pour le bureau d'ARLoD

Bruno THOMAS-LAMOTTE

Président